

Le projet en chiffres clés

3,6

Millions d'Euros

36 mois

(2020-2023)

50

Expert.e.s mobilisé.e.s

5

Organismes bénéficiaires

1 La Direction du Budget

2 La Direction Générale des Impôts

3 La Direction des Affaires Administratives et Générales

4 L'Inspection Générale des Finances

5 Le Haut-Commissariat au Plan

Financé par l'Union Européenne,
ce projet est mis en œuvre par
Expertise France.

Expertise France est l'agence publique de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique. Elle intervient autour de 4 axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; sécurité internationale, stabilité et paix ; développement durable ; santé et développement humain.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement de capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

Expertise France collabore sur ce projet avec :

- Le **Ministère des Finances**, en charge des questions financières et monétaires, y compris les politiques de crédits et de finances extérieures.
- Le **Haut-Commissariat au Plan** chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc.

Pour plus d'informations veuillez contacter :
M^{me} **Virginie MA-DUPONT**, Cheffe de projet.
Tél. : +212 (0) 653 737 562
virginie.ma-dupont@expertisefrance.fr



ppui technique
à la mise en œuvre d'une **gestion publique**
plus efficace et transparente dans le cadre de la LOF

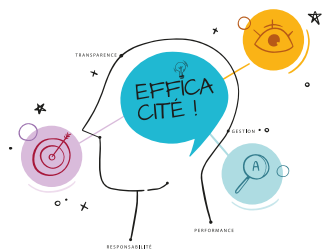


Bd. Mohammed V, Quartier Administratif,
Rabat-Chellah



Le programme **Hakama II** s'inscrit dans la continuité du programme Hakama I (92 M€, 2013-2018) qui avait trois objectifs : accroissement de la performance et de la transparence budgétaires, amélioration de la qualité des services publics et promotion de la participation et du contrôle citoyen, et accroissement de la transparence, de l'équité et de l'efficacité du système fiscal. Le programme Hakama II (100 M€) vise à accompagner l'application concrète de ces principes à la gestion de l'ensemble des ressources publiques en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience des administrations.

Partie intégrante du programme Hakama II pour le renforcement de la gouvernance publique, le projet a pour objectif d'**accroître l'efficacité, l'efficience et la qualité de l'action publique par la mise en œuvre d'une gestion publique plus performante et transparente.**



Le projet s'articule autour de 7 composantes :



Modalités d'assistance technique :



Conseil et expertise en finances publiques



Echange et partage d'expérience entre pairs



Elaboration et mise en œuvre du plan de formation



Appui à la digitalisation de la Direction du budget

Résultats attendus par Composante :

> Composante 1

- **Responsables de programme RPROG** – Formalisation du rôle et des attributions et instauration d'un forum des RPROG.
- **Performance** – Perfectionnement de l'élaboration des Projets de Performance, opérationnalisation du dialogue de gestion et intégration des départements ministériels dans le processus.
- **Contrôle de gestion** – Opérationnalisation de la fonction.
- **Programmation Budgétaire Triennale** – Optimisation du processus d'élaboration.

> Composante 2

- **Schéma directeur de transformation digitale** – Définition des orientations stratégiques en matière de digitalisation de la Direction du Budget.
- **Transformation digitale** – Identification des projets de transformation digitale.

> Composante 3

- **Plan de formation** – Elaboration et inscription au catalogue de l'Institut des Finances.
- **Formations** – Formation de 1 136 gestionnaires publics au niveau central et déconcentré.
- **Formation de formateurs** – Professionnalisation d'un pool de formateurs gestionnaires.

> Composante 4

- **Nomenclature budgétaire** – Amélioration du suivi des projets d'investissement public.
- **Transparence** – Amélioration de l'accessibilité du citoyen à l'information budgétaire et rédaction d'un rapport fusionné (revue de milieu d'année et rapport préalable à la loi de finances).
- **Budget citoyen** – Elaboration d'un mécanisme pérenne de consultation citoyenne et accessibilité du budget citoyen.

> Composante 5

- **Réorganisation du MEF** – Accompagnement à la réorganisation.
- **Système statistique** – Amélioration du système de production des statistiques d'entreprises et évolution des modalités d'enquête.
- **Déconcentration** – Renforcement des capacités techniques des services extérieurs du Haut-Commissariat au Plan.

> Composante 6

- **Audit interne** – Renforcement des capacités de la Direction Générale des Impôts.
- **Performance fiscale** – Valorisation des données numériques.

> Composante 7

- **Référentiel commun et stratégie de diffusion du contrôle interne** – Elaboration d'un référentiel commun et définition d'une stratégie de déploiement du contrôle interne à l'ensemble des administrations centrales et services territoriaux.
- **Dispositif de contrôle interne** – Appui à la rédaction de guide et à la mise en place du dispositif de contrôle interne au niveau des départements ministériels.
- **Plan de formation** – Elaboration d'un plan de formation (effectifs à former, répartition, durée, contenu).

